

Circulaire d'information n° 4 | 6

Réunion de bureau
12 juin 2009 – Rosny sous Bois

Présents : Philippe BOUCLET, Michel ADNET, Jean-Michel CLEROY, Thierry DEFRANCE de TERSANT, Eliane GUILLON, Christian LAFOREST, André NOEL, Dominique OLHMANN, Catherine PELLEN, Maurice PELLEQUER. Didier AUBIN (Directeur Administratif), Benoît DUPIN (Directeur Technique National).
Absents Excusés : Geneviève DUPORT.

Destinataires :

Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteur :** Didier AUBIN

Date de remise : 18 juin 2009

 **Date de diffusion :** 25 juin 2009

Ordre du jour

Les débats

1. Convention d'Objectifs
2. Représentations Internationales
3. Election au C.N.O.S.F.
4. Stage Jeunes Dirigeants
5. Calendrier Fédéral
6. Représentation Fédérale
7. Assemblée Générale F.F.T.A.
8. Colloque Fédéral
9. Mode de sélection
10. Convention F.F.T.A./F.F.H.
11. Direction Technique Nationale
12. Violation des dispositions du Code du Sport

Le J.O. de la réunion de bureau du 12 juin 2009.

LES DEBATS :

Le Président adresse les excuses de Geneviève DUPORT, absente pour des raisons de santé. Le bureau lui souhaite un prompt rétablissement.

1. Convention d'Objectifs

Le Président rend compte de la réunion avec les représentants du Ministère dans le cadre de la négociation de la Convention d'Objectifs.

Les aides en direction du Haut Niveau ont été globalement maintenues. En revanche, celles liées à la Vie Fédérale et au Développement sont en baisse de l'ordre de 7%. Ceci traduit, à priori, une conjoncture générale de baisse des subventions.

Compte tenu des différents éléments connus le budget prévisionnel sera ajusté.

2. Représentations Internationales

Candidature à la FITA :

Le Président communique au bureau les informations relatives à l'élection des membres du Conseil d'Administration de la FITA ainsi que celles relatives à la désignation des membres des commissions. L'élection se déroulera lors du Congrès de la FITA les 30 & 31 août prochains à Ulsan (Corée).

Il se dit être à nouveau candidat à la Vice-Présidence.

- Jean-Claude LAPOSTOLLE souhaite se maintenir à la Commission Médicale et Sciences du Sport,
- Christian LAFOREST se portera candidat à la Commission «Tir à l'Arc sur cibles».

Le Président souhaite que le Comité Directeur soutienne pleinement ces candidatures au nom de notre Fédération lors de sa prochaine séance. Cette élection est particulièrement difficile, il faut en effet bien imaginer que la représentativité continentale soit prise en compte.

Résultats d'Antalya (3^{ème} manche de la Coupe du Monde) :

Lors des finales individuelles de la 3^{ème} manche de la Coupe du Monde à Antalya, les représentants français étaient au nombre de 4. A l'arrivée 2 d'entre eux montent sur le podium : Dominique GENET remporte une médaille d'or en Arc à Poulies et Thomas AUBERT une médaille d'argent en Arc Classique.

Neuf français et françaises figurent dans les points du classement mondial de la Coupe du Monde ce qui n'était encore jamais arrivé. Le bureau se réjouit de ces bons résultats.

3. Election au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.)

Denis MASSEGLIA a été élu mardi 19 mai Président du CNOSF, à l'issue de l'Assemblée Générale qui a également renouvelé 43 membres du Conseil d'Administration.

Parmi les membres du Conseil d'Administration, Philippe BOUCLET, Président de la F.F.T.A. a été réélu et Catherine CAUCHY, représentante des C.D.O.S., Présidente du Comité Départemental de l'Allier et membre du Comité Directeur de la F.F.T.A., a également été élue et ce dès le premier tour du scrutin.

Notre Président Philippe BOUCLET a été désigné en tant que secrétaire adjoint du C.N.O.S.F.

Le bureau se félicite de cette représentation du Tir à l'Arc dans les instances nationales du mouvement sportif.

4. Stage Jeunes Dirigeants – 25/31 octobre

Dominique OLHMANN, Secrétaire Général Adjoint, fait part de l'avancement de l'organisation du Stage Jeunes Dirigeants. La Fédération est à la recherche d'un centre d'accueil. Des contacts sont en cours.

Le bureau donne son accord pour renforcer la diffusion de l'information, en complément de celle des ligues, au moyen d'un E-mailing en direction des jeunes. En outre un lien sur le site Fédéral sera mis en place.

5. Calendrier Fédéral

Championnat de France en Salle 2011 : le bureau accuse réception de la candidature d'Epervain pour l'organisation le premier week-end de mars du Championnat de France en salle en 2011.

6. Représentation Fédérale

Les membres du Comité Directeur suivants représenteront la Fédération :

- Bernard VERA - Cht de France F.S.C.A.D. - Lille Vauban (Flandres) - 13 & 14 juin,
- Michel ADNET - Cht de France Vétérans Tir en Campagne - Riec/Belon ((Bretagne) - 8 & 9 août et Cht de France Jeunes et Scratch – Bains les Bains (Lorraine) – 17,18 & 19 juillet.
- André NOEL - Cht de France Tir Fédéral - Blainville/Orne (Normandie) - 29,30 & 31 août,
- Eliane GUILLON - Cht de France 3D/équipes – Billieu (Rhône Alpes) – 19 & 20 septembre.

7. Assemblée Générale Fédérale 2010

Assemblée Générale fédérale 2010 :

La Maison du sport n'étant pas disponible le dernier Week-end de Mars, il nous est proposé le 17 avril. Le bureau souhaiterait conserver la date initiale, soit le 27 mars 2010, auquel cas il faudrait trouver un autre lieu. Cette question sera évoquée au prochain Comité Directeur.

8. Colloque Fédéral – 14/15 novembre 2009


Le Président demande au bureau de se prononcer sur les thèmes à débattre. Après réflexion, il est suggéré d'organiser des ateliers thématiques en rapport avec les grandes préoccupations Fédérales. Par ailleurs, dans le cadre de ce colloque, les Journées Nationales de la Formation y seront intégrées, tout comme le conseil des présidents. Les thèmes sont arrêtés comme suit :

- Label/Structuration,
- Licence,
- Parcours de l'Excellence Sportive,
- Conseil des Présidents,
- La Formation.

Une réflexion sera menée pour définir la forme que prendra l'organisation des ateliers.

9. Mode de sélection

Championnat d'Europe Tir en Campagne – Champagnac – 18 au 24 août 2009 : sur proposition de la Commission Sportive Nationale de Tir en Campagne et de la Direction Technique Nationale, le bureau valide un avenant relatif au mode de sélection des championnats d'Europe.

Cet avenant concerne la sélection des juniors «arc nu» et sera diffusé par courrier aux intéressés ayant réalisé 3 compétitions au 15 juin 2008 et qui sont susceptibles de participer au championnat de France Jeunes de Tir en Campagne. Une publication sera faite sur le site internet (Cf. ).

10. Convention entre la F.F.T.A./ F.F.H.

Dominique OHLMANN rend compte de la dernière réunion entre la F.F.T.A. et la F.F.H.

Représentaient la F.F.T.A. :

Philippe BOUCLET, Président - Dominique OHLMANN, Secrétaire Général Adjoint et Benoît DUPIN, Directeur Technique National.

Et pour la F.F.H. :

Gérard MASSON, Président - Christian PAILLARD, Responsable Haut Niveau - Jean-Paul MOREAU, Secrétaire Général et Laurent ALLARD, Directeur Administratif et Financier.

La discussion a porté sur :

- les cotisations des sections F.F.H. au sein des clubs F.F.T.A. pour lesquelles le Président MASSON a proposé une baisse de tarif,
- l'élargissement de la mission d'un Cadre Technique à Talence au profit de l'élite F.F.H.,


Par ailleurs, afin d'élargir le nombre de pratiquants F.F.H., il est envisagé l'édition d'une brochure spécifique sur le Tir à l'Arc Handisport.

11. Direction Technique Nationale

Mouvement de postes :

Ludovic COTRY occupera les fonctions de C.T.R. de Picardie à compter du 1^{er} septembre prochain. A cette date Xavier VERAY, actuel C.T.R. de Picardie, succédera à Frédéric AZAMBOURG au poste de D.T.N. Adjoint à la Vie Sportive.

Parcours de l'excellence :

Le Directeur Technique National, Benoît DUPIN, fait remarquer que la validation du Parcours de l'Excellence présenté au dernier Comité Directeur n'a pas été mentionnée au procès verbal. Le bureau confirme bien l'acceptation du Comité Directeur sur ce projet (Cf. ).


12. Violation des dispositions du Code du Sport

Un certain nombre de clubs des départements de Franche Comté et de Bourgogne ont reçu de la part d'un club affilié à la F.F.T.A. (Société de l'Arc de Dole) un courriel les incitant à intégrer la «Fédération Française de Tir libre». Or, il s'avère que cette association utilise le titre de «Fédération Française de ...» en violation de l'article L131-17 du code du sport qui précise que :

(...) « A l'exception des fédérations sportives agréées, seules les fédérations sportives délégataires peuvent utiliser l'appellation « Fédération française de" ou "Fédération Nationale de" ainsi que décerner ou faire décerner celle d' »Equipe de France" et de "Champion de France", suivie du nom d'une ou plusieurs disciplines sportives et la faire figurer dans leurs statuts, contrats, documents ou publicités.

Le fait pour le président, l'administrateur ou le directeur de toute personne morale d'utiliser ces appellations en violation des dispositions du premier alinéa est puni d'une peine d'amende de 7 500 euros«. (...)

En adressant ce mail auprès des clubs de la FFTA, le club viole lui même les dispositions du Code du Sport. En outre, cette incitation à l'externalisation de la pratique du Tir à l'Arc vers une Fédération illégitime semble dépasser les règles déontologiques de notre Fédération.

Le bureau demande dans un premier temps de saisir la Commission de Discipline. En outre, il est suggéré d'étudier la possibilité d'engager des poursuites à l'égard de ladite Fédération (Cf. ).

Information :

Suite à la diffusion de la circulaire d'information n°414, nous informons les ligues et les comités départementaux que l'exposé du Président de la F.F.T.A. relatif aux orientations prises dans le cadre du projet fédéral est disponible sur l'extranet fédéral - Rubrique «Documents en ligne» - «Espace Fédéral» - «Projet Fédéral».

Le J.O. du bureau du 12 juin 2009

9. Mode de Sélection Championnat d'Europe - Tir en Campagne – Champagnac – 18/24 août 2009

Le bureau valide l'avenant relatif au mode de sélection des championnats d'Europe proposé par la Commission Sportive Nationale de Tir en Campagne et la Direction Technique Nationale :

«Les juniors dans la catégorie arc nu désirant se sélectionner au championnat d'Europe devront participer au parcours de 24 cibles du 1er jour des championnats de France scratch de tir en campagne qui se déroulent à Bains les bains du 17 au 19 juillet 2009. Ils tireront au piquet bleu mais ne seront pas classés dans la catégorie scratch arc nu. Les archers juniors arc nu intéressés devront se signaler par courrier, à la Direction Technique Nationale de la F.F.T.A. avant le 7 juillet (cachet de la poste faisant foi).

Chaque archer prétendant à une sélection pour le championnat d'Europe de tir en campagne devra réaliser un minima de performance sur le parcours du championnat de France scratch selon le tableau du mode de sélection et terminer dans les 3 premiers d'un classement des juniors participants établi à l'issue du parcours de 24 cibles du 1er jour des championnats de France scratch.»

11. Direction Technique Nationale

Parcours de l'Excellence : Le bureau confirme l'acceptation du Comité Directeur sur ce projet présenté au cours de sa réunion des 25 & 26 avril dernier.

12. Violation des dispositions du Code du Sport

Le bureau demande la saisine de la Commission de Discipline au sujet de l'information diffusée par un club affilié (Société de l'Arc de Dole). Le litige porte sur l'utilisation d'une appellation illégale, en violation des dispositions de l'article L131.17 du Code du Sport.